



Location - Abus de droit d'usage ?

Par **vincenzho**, le **15/02/2016** à **14:25**

Bonjour,

A la séparation de mes parents, ceux-ci qui venaient de faire bâtir ont décidé de me faire don de leur part sur la maison (donation hors part d'héritage), un droit d'usage étant accordé à mon père.

Depuis 3 mois mon père a déménagé et loue la maison à quelqu'un d'autre. Est ce légal? je paye les impôts foncier et j'ai un peu l'impression de me faire avoir.

Se pose également le problème de la responsabilité en cas d'accident ou d'utilisation frauduleuse du logement par ces nouveaux occupants que je ne connais pas.

Est ce un abus du droit d'usage? que puis je faire pour faire valoir mes droits?

Par **vincenzho**, le **16/02/2016** à **16:28**

quelqu'un peut il me répondre?

Par **youris**, le **16/02/2016** à **20:23**

bonjour,

est-ce un simple droit d'usage et d'habitation ou votre père avait-il l'usufruit de ce bien ?

salutations

Par **vincenzho**, le **16/02/2016** à **20:30**

Il s'agit d'un droit d'usage, pas d'usufruit. C'est d'ailleurs pour ça que je paie les impôts. Il me semble que ça ne serait pas le cas si il s'agissait d'un usufruit.

Par **youris**, le **16/02/2016** à **23:38**

si c'est un simple droit d'usage et d'habitation, votre père n'a pas le droit de louer ce bien mais

seulement de l'habiter.

Par **vincenzo**, le **16/02/2016** à **23:50**

Ok merci pour votre réponse, c'est bien ce que je pensais. Mais puis je faire constater qu'il y a abus du droit d'usage et en demander la révocation.